

# Attar annonce la suspension de l'importation d'essence

# LE JOUR

## D'ALGERIE

### Un nouveau P-DG aurait été désigné Vers le dénouement de la crise à l'Eniem

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5283 - Mardi 26 janvier 2021 - Prix : 10 DA

Mohamed Charfi s'engage à moraliser l'action politique

## Nouvelle loi électorale : en finir avec l'argent sale

### Un procès aussi absurde que nécessaire

Par Mohamed Habili

**P**lus les Etats-Unis se rapprochent de la tenue du procès en destitution de Donald Trump, fixée comme on sait au 8 février, plus s'accroît dans une bonne partie de l'opinion américaine le sentiment d'étrangeté, ou pire encore d'inconvenance, qu'il y a à vouloir à tout prix évincer quelqu'un d'une fonction qu'il a cessé d'occuper. Déjà qu'il n'y a pas eu beaucoup de procès de ce genre dans toute l'histoire de ce pays auxquels se référer. Qui plus est, les deux qui se soient réellement tenus, celui d'Andrew Jackson en 1868 et celui de Bill Clinton en 1998, n'ont pas abouti. Quant à celui de Richard Nixon, à la suite du scandale du Watergate, il n'a pas eu besoin d'avoir lieu, le mis en cause ayant en quelque sorte préféré faire faux bond à ses juges en présentant sa démission. Les avocats de Trump pourraient alléguer ce précédent pour montrer que ce genre de poursuite judiciaire devient sans objet dès lors que l'accusé n'est plus en fonction. Pour Trump, en effet, ce qui est recherché par ses adversaires politiques et accusateurs, ce n'est pas le révoquer, c'est l'empêcher de prétendre à autre mandat que celui ayant déjà expiré. Si sous le choc qu'a constitué l'insurrection ponctuelle du 6 janvier contre le Capitole, il s'en est trouvé des dignitaires républicains pour reconnaître clairement la responsabilité de Trump dans son déclenchement, et pour paraître par suite tout disposés à voter le moment venu sa destitution par le Sénat, ils sont bien silencieux aujourd'hui, quand ils ne se sont pas dédit purement et simplement, comme Kevin McCarthy le leader républicain à la Chambre des représentants.

Suite en page 3

### Des brigades canines pour lutter contre les actes malveillants

# Le caillassage des trains prend de l'ampleur



Ph.D. R.

Le phénomène de caillassage des trains a pris des proportions alarmantes ces derniers temps aux quatre coins du pays. Depuis la reprise des activités de la SNTF, des perturbations sur les horaires des trains de voyageurs ont été enregistrées, causées principalement par des actes de vandalisme commis sur les installations de signalisation ferroviaire.

Le Conseil «participera à l'amélioration de la décision publique»

## Reda Tir détaille les nouvelles missions du CNES

Ligue I (10<sup>e</sup> journée)

## L'Entente pour confirmer

Des brigades canines pour lutter contre les actes malveillants

# Le caillassage des trains prend de l'ampleur

■ Le phénomène de caillassage des trains a pris des proportions alarmantes ces derniers temps aux quatre coins du pays. Depuis la reprise des activités de la SNTF, des perturbations sur les horaires des trains de voyageurs ont été enregistrées, causées principalement par des actes de vandalisme commis sur les installations de signalisation ferroviaire.

Par Meriem Benchaouia

**A**fin de lutter contre ce fléau qui se généralise, des brigades canines dépendantes de la Société nationale des transports ferroviaires ont été mises sur pied pour contrer les actes malveillants, notamment le phénomène de jet de pierres qui s'est «généralisé» sur le réseau ferroviaire.

«La SNTF a mis au point des brigades canines qui contrôlent la voie ferroviaire tout en coordonnant ses efforts avec les services de sécurité pour réduire les actes malveillants.

Mais ceci demeure insuffisant face à la recrudescence du phénomène de jet de pierres», a pré-

cisé Abdelouahab Aktouche, assistant du directeur général de cette entreprise publique.

Il a ajouté, dans le même cadre, que plusieurs campagnes de sensibilisation ainsi que des portes ouvertes ont été organisées au profit des citoyens pour faire face au problème de jet de pierres.

En plus de ces actions, il a relevé que la SNTF a procédé également au dépôt d'un grand nombre de plaintes et ce, dans le cas où ces jets de pierres blessent les travailleurs de la compagnie (conducteurs, contrôleurs, agents de maintenance...) ainsi que les usagers des trains.

Tout en reconnaissant qu'il était très difficile de maîtriser ce phénomène sur 4 200 km de voie ferroviaire, il a appelé à remettre sur pied la «police des chemins de fer» pour contrer ces actes malveillants.

«Toutes ces actions de sensibilisation demeurent insuffisantes pour faire cesser ces actes malveillants et il devient urgent de remettre sur pied la police des chemins de fer», a-t-il considéré.

## Plus de 233 actes de malveillance enregistrés en 2020

Selon le même responsable, ces jets de pierres provoquent non seulement des pertes matérielles considérables, endommageant des trains acquis à coup de fortes sommes en devises, mais atteignent parfois les voyageurs ainsi que les travailleurs de la SNTF, leur causant des blessures, a alerté le responsable.



PH/D. R.

A l'instar du dernier train acquis par l'Algérie, le train rapide Coradia, dont les vitres ont été brisées par ces jets de pierres, beaucoup de trains subissent le même sort, a déploré M. Aktouche.

Il a relevé, dans le même cadre, que le phénomène de jet de pierres n'est pas le seul acte de prédation impactant le trafic ferroviaire car il existe d'autres actes malveillants sur les câbles électriques, sur les appareils de voie ainsi que sur les appareils de transmission et les signaux. Les installations ferroviaires ont

enregistré, en 2020, plus de 233 actes de malveillance, selon le responsable qui a souligné que ces actes ont gravement impac-

té le trafic ferroviaire et causé des perturbations sur les horaires.

M. B.

## Bilan des dernières 24 heures

### Virus : 3 décès et 258 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (2), portant à 2 866 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une remontée, avec 258 cas, soit 31 cas de plus par rapport au bilan d'hier (227), pour atteindre, au total, 105 854 cas confirmés.

R. N.

## Tamanrasset/Revendications socioprofessionnelles Sit-in de l'Intersyndicale autonome de l'Éducation

L'INTERSYNDICALE autonome de l'Éducation de la wilaya de Tamanrasset a observé, hier, un sit-in devant le siège de la direction de l'Éducation pour formuler des revendications socioprofessionnelles déjà soulevées auparavant, ont indiqué les organisateurs de ce mouvement de protestation.

Dans une motion, dont une copie a été remise à l'APS, les protestataires ont soulevé des préoccupations liées au «retard de versement des salaires des travailleurs, la non-régularisation des passifs financiers induits par les reclassements des enseignants contractuels et vacataires, les imputations sur salaires au profit de la mutualité sans adhésion consentie à cette instance et la révision de la carte pédagogique».

A ce sujet, la directrice de l'éducation de la wilaya de Tamanrasset, Sektou Bousbiat, a indiqué à l'APS que «les portes de la direction sont quotidiennement ouvertes pour la réception des travailleurs et qu'un registre de doléances est mis à leur disposition», ajoutant que «le salaire perçu par le travailleur est soumis à la loi de la Fonction publique».

S'agissant des passifs financiers, la responsable de l'éducation a signalé que «les passifs cumulés des anciens exercices ont été réglés et qu'il ne restait que ceux de l'année 2020 qui seront versés une fois l'enveloppe financière obtenue du ministère de tutelle».

H. Y.

## Le Conseil «participera à l'amélioration de la décision publique» Reda Tir détaille les nouvelles missions du CNES

Intermédiaire entre le gouvernement et les opérateurs économiques et sociaux, le Conseil national économique, social et environnemental (Cnes), est investi désormais de nouvelles missions et prérogatives.

Entre contrôle, proposition et évaluation, Reda Tir détaille les nouvelles missions du Cnes. «C'est un nouveau statut qui va lui permettre de devenir une véritable force de proposition, de contrôle et d'évaluation de toutes les politiques publiques», a affirmé Reda Tir, président du Cnes. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, il a affirmé qu'en «adoptant ce nouveau statut, le Cnes devrait initier ou contribuer à toute étude visant l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques dédiées au développement de l'économie nationale». L'intervenant a indiqué que le Conseil est également appelé à dynamiser et à contribuer à l'organisation et à la facilitation du dialogue social et civil, ouvert à toutes les parties. «On doit aussi assurer et favoriser la concordance et le rapprochement entre les différents acteurs économiques, sociaux et environnementaux, et ce, en associant les partenaires de la société civile, de sorte à concourir à l'apaisement du climat économique et social», a-t-il ajouté. Dans le même sillage, l'invité a précisé que le



Reda Tir

Conseil national économique et social et environnemental doit également proposer et recommander au gouvernement toutes mesures et dispositions d'adaptation ou d'anticipation des politiques publiques. Ce qui va améliorer la décision publique, a-t-il déclaré. Evoquant le rapport annuel de conjoncture, l'invité a précisé qu'il est en élaboration pour l'exercice 2020 et qu'il «sera soumis au président de la République au plus tard le mois d'avril prochain, qui est le timing

parfait dudit rapport».

Le Conseil est chargé aussi, a-t-il dit, de préparer les rapports sur l'état de la Nation qui comporte une évaluation des 10 dernières années et également des rapports de conjoncture semestrielle. L'invité a cité également des rapports, élaborés sur la base des saisines du président de la République et du Premier ministre. «Nous avons édité cinq rapports qui sont actuellement à la disposition du gouvernement», a-t-il signalé. Ce qui est nouveau pour nous, a-t-il souligné, c'est l'évaluation des mesures court terme du gouvernement. Pour conclure, Reda Tir a indiqué que la première session du Cnes sera organisée au courant du mois de février prochain, précisant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, procédera à son inauguration.

Le gouvernement a déploré précédemment le fait que ce Conseil, qui constitue «un trait d'union entre le décideur et les instances de réflexion», n'a pas joué son rôle ces dernières années. La promotion de cette instance «va lui permettre d'accomplir un rôle pionnier en matière d'assistance à la prise de décision dans les différents domaines de l'action publique».

Louisa Ait Ramdane

Au cours de l'année 2021

# Attar annonce la suspension de l'importation d'essence

■ «Le processus de suspension des importations d'essence sera lancé au cours de l'année 2021», a annoncé, hier, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, ajoutant qu'il y aura un changement progressif de la qualité de l'essence, car elle sera normalisée pour devenir de l'essence sans plomb d'ici la fin de 2021.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de son passage, hier, au forum de la Radio nationale, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a annoncé la suspension de l'importation d'essence et la suppression, à compter de 2021, de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-service, précisant que ce carburant est «nuisible à l'environnement». Le ministère de l'Energie a assuré également qu'à compter de 2021, deux types d'essence seront commercialisés sur le marché, à savoir l'essence normale et super sans plomb. Lors de son intervention, Attar a indiqué, en outre, qu'il s'attend à ce que les prix du pétrole se stabilisent dans les limites de 55 dollars le baril au cours de l'année en cours, vu que la crise sanitaire se règle progressivement suite à la découverte du vaccin contre le Covid-19, d'une part, et de l'accord historique conclu par les pays de l'Opep et de l'Opep+ pour ne pas augmenter la production à partir de janvier 2021, indiquant que l'Algérie a perdu au cours de l'année passée plus de 10 milliards de dollars d'exportations de pétrole et de gaz (prix et quantité). «Le prix moyen du pétrole algérien a atteint 42 dollars au cours de l'année 2020, malgré les effets de la pandémie sur les prix», a indiqué le ministre, révélant qu'«en raison de la baisse des exportations de pétrole ainsi que le prix, l'Algérie avait perdu plus de 10 milliards de dollars». A cet égard, il a souligné que les prix du



pétrole ont connu leur plus faible baisse pendant la pandémie de corona virus en raison du confinement et de ses répercussions sur le transport international, atteignant moins de 20 dollars en avril 2020, ce qui a incité les pays producteurs à prendre des mesures urgentes, comme l'intervention de l'Opep et l'Opep+ pour rétablir l'équilibre du marché pétrolier. Il a expliqué que les pays producteurs, qui avaient toujours préconisé d'augmenter leur part lors des réunions, comme l'Arabie saoudite, avaient changé de position pour faire monter les prix. A ce propos, Attar a salué la décision historique de l'Arabie saoudite qui a réduit sa production d'un million de barils par jour, en plus des décisions de la réunion Opep+

de novembre dernier qui a décidé de ne pas augmenter la production de 2 millions de barils par jour, prévue à partir de janvier de cette année, ni une nouvelle augmentation de 500 000 barils par jour à partir de février, mars et avril, ce qui a permis aux prix du pétrole d'atteindre 55 dollars. En outre, Attar a déclaré que la découverte de plusieurs vaccins contre le Covid-19 va permettre «la restauration du transport international par voies maritime, terrestre et aérienne, ce qui augmentera la demande de pétrole, prévoyant une stabilité des prix autour de 55 dollars le baril». Soulignant que «le prix du baril est lié à la situation épidémiologique», le ministre a exclu que le prix du baril atteigne 60 dollars au cours des six premiers

mois de l'année en cours, indiquant qu'il «faut attendre jusqu'à 2022 et 2023 pour que le prix du baril atteigne le niveau de 80 dollars». Enfin, l'invité du Forum de la Radio nationale a révélé que la consommation interne d'énergie (gaz, électricité, carburant et pétrole) augmente annuellement de 5,6 %, indiquant que la consommation locale de gaz représente 50 % de la capacité de production, ce qui affectera inévitablement les réserves de gaz naturel et de pétrole de l'Algérie, ce qui a conduit à l'inclusion d'un nouveau type de contrats de partenariat avec des étrangers pour remédier à cette baisse en développant des explorations dans de nouveaux sites.

T. K.

Mohamed Charfi s'engage à moraliser l'action politique

## Nouvelle loi électorale : en finir avec l'argent sale

Faire barrage à l'argent sale est l'un des principaux objectifs à atteindre à travers les dispositions contenues dans la nouvelle loi électorale. S'exprimant, hier, à la Radio Chaîne 2, Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a indiqué que l'entité qu'il chapeaute avait pour mission de rompre avec les anciennes pratiques. Selon lui, les dispositions contenues dans l'avant-projet de loi organique relative aux élections «amorcent une nouvelle ère pour la moralisation de l'action politique, en mettant fin au système de "quotas" et à la "tête de liste", ayant consacré l'intervention de l'argent sale lors des élections précédentes». Il a affirmé que la lutte contre la corruption sera principalement axée sur le financement des campagnes électo-

rales, précisant que ce texte prévoit la création d'une commission indépendante auprès de l'Anie. Cette commission, a-t-il détaillé, sera composée de représentants de différentes instances à l'instar du Conseil de l'Etat, la Cour des comptes et la Cour suprême. «Elle a pour mission le contrôle du financement de la campagne électorale», a-t-il affirmé. Aussi, il a expliqué que «ce projet vise à garantir l'égalité entre tous les acteurs parmi les anciens et les nouveaux partis politiques, en leur offrant les mêmes moyens et chances lors des échéances électorales». Dans le but de consacrer la transparence, a-t-il ajouté, tous les partis politiques et les listes participant aux élections auront, en vertu de la nouvelle loi, le droit de désigner des observateurs au niveau des bureaux de vote. Aussi, la surveillance

populaire, adoptée lors du référendum sur l'amendement constitutionnel du 1<sup>er</sup> novembre dernier, sera généralisée à l'avenir. Mohamed Charfi a indiqué également que l'avant-projet de loi organique relative aux élections, dévoilé la semaine écoulée, garantira l'organisation d'élections «libres et régulières devant ouvrir la voie à l'instauration d'institutions élues tant espérées par les Algériens depuis l'indépendance, en sus de permettre au citoyen de choisir, en toute liberté, les responsables chargés de la gestion de ses affaires», a-t-il fait savoir. Concernant la condition relative au niveau d'études des futurs candidats aux élections, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections a affirmé qu'il «est normal que toute nouveauté fasse l'objet d'une polémique», ajoutant que

«les postes de responsabilité exigent des qualifications bien précises» dont le niveau d'instruction pour «une gestion judiciaire et une bonne gouvernance». Sur un autre plan, Mohamed Charfi a écarté la possibilité d'organiser les élections législatives et locales le même jour, précisant qu'une telle démarche ne peut faire «jurisprudence», en raison du manque de moyens notamment humains, d'autant que l'encadrement des élections «nécessite, au minimum, 9 000 magistrats, ce qui est actuellement impossible».

M. Charfi a, par ailleurs, défendu le principe du seuil des 4 % des voix obtenues lors des dernières législatives, comme condition pour la participation des partis politiques aux futures législatives.

Aomar Fekrahe

### LA QUESTION DU JOUR

## Un procès aussi absurde que nécessaire

Suite de la page une

Dès à présent il semble qu'il ne reste plus chez les républicains, que Mitch McConnell, le premier des leurs sénateurs, pour s'en tenir à sa première position, qui est qu'il se déterminerait suivant les arguments des deux parties et sa conscience. Une déclaration qui au moment où elle était faite semblait comporter une condamnation par avance de Trump, mais qui gagnerait à être renouvelée pour conserver la même signification. Or la dernière fois que McConnell a parlé, c'était pour demander que le procès soit retardé pour permettre à l'accusé de s'y préparer. Ce n'est pas là précisément le genre de paroles que les démocrates attendaient de lui. Trump ne sera condamné qu'avec l'apport de dix-sept voix républicaines. Il ne le sera pas en revanche s'il en manque une seule au moment du vote. Si les démocrates tiennent tant à ce procès absurde, c'est parce qu'ils se sont fait une idée exacte de sa nuisance, tant pour eux que pour, pensent-ils, leur pays. Quelqu'un qui en tant que président a fait envahir le Capitole par une bande de ses partisans est en effet dangereux. Si les voies ne lui sont pas fermées dès à présent de pouvoir dans quatre ans redevenir président, non seulement il n'y aura pas de réconciliation entre Américains, mais leur polarisation ne fera que croître. Les deux camps ne sont pas aujourd'hui, en dépit de leur polarisation, sur des positions inconciliables s'agissant des grandes questions de l'actualité. Pour parler un langage gramscien, ils ne sont pas l'un vis-à-vis de l'autre dans un équilibre catastrophique, il s'en faut. Les terrains d'entente existant entre eux, qu'il s'agisse des questions de politique interne ou de la place des Etats-Unis dans le monde, sont bien nombreux que leurs divergences, celles-ci d'ailleurs étant à peine perceptibles vues de l'extérieur. Mais entre eux se place un génie et un forcené de la division, dont de plus on ne peut pas dire s'il en est la cause ou seulement le symptôme.

M. H.

Gilles Manceron, chercheur en Histoire :

# Le refus de repentance et d'excuses de la France envers l'Algérie est «inquiétant»

■ La réaction de la France officielle qui refuse toute forme de repentance et d'excuses envers l'Algérie, suite au rapport de l'historien Benjamin Stora sur la colonisation, a été qualifiée d'«inquiétante» par le chercheur en Histoire, Gilles Manceron, qui appelle ainsi la «France à formuler des excuses».

Par Lina G.

**M.** Manceron fait référence au tweet de la Présidence de la République française, juste après la remise du rapport de Stora, dans lequel, a-t-il précisé, il est mentionné que «des actes symboliques sont prévus, mais ni repentance, ni excuses», qualifiant ainsi ce tweet d'«inquiétant».

Dans un entretien accordé hier à l'APS, l'historien spécialiste du colonialisme français soutient que ce tweet «laisse présager une reprise très partielle du rapport, accompagnée de propos qui donneraient des gages aux nostalgiques de la colonisation», estimant que «cela est à suivre de près, car l'important, ce n'est pas le rapport, mais les conclusions que le Président (Macron) va en tirer».

Il a rappelé que le thème du «refus de la repentance a été utilisé en France, notamment par Nicolas Sarkozy et ceux qui soutenaient sa présidence, comme un moyen de refuser la reconnaissance des crimes de la colonisation et de dire la vérité à leur sujet».

M. Manceron a, en outre, fait observer que «la presque totalité des historiens, en France comme en Algérie, demandent une reconnaissance et un dis-

cours de vérité», relevant que ces derniers «écartent le terme de repentance, qui est une arme dans les mains des ennemis de la reconnaissance et de la vérité, un épouvantail qu'ils agitent pour les écarter».

«En ce qui concerne l'idée d'excuses au nom des institutions de la France pour ce qu'elles ont commis dans le passé, cela me semble diffèrent. Il faudra, à mon avis, que la France officielle vienne à un moment à formuler des excuses, mais l'important aujourd'hui est de faire avancer dans l'opinion l'idée qu'il faut une reconnaissance et un travail de vérité».

Au sujet de la torture pratiquée durant la colonisation en Algérie, l'historien a rappelé qu'Emmanuel Macron a fait une «déclaration importante en septembre 2018 quand il avait rendu visite à la veuve du chahid Maurice Audin, torturé et assassiné par des militaires français, en lui demandant pardon au nom de la France et en disant que cette pratique de la torture suivie d'exécutions sommaires était alors systématique».

Et d'ajouter : «Mais il s'est arrêté là. Il aurait dû présenter les mêmes excuses au nom de la France à Malika Boumendjel, la veuve d'Ali Boumendjel, malheureusement décédée il y a peu sans les avoir reçues, comme le dit aujourd'hui sa nièce, Fadhila Chitour-Boumendjel», notant ainsi qu'«il reste beaucoup à faire de la part de la France officielle, pour les victimes connues comme pour les milliers d'autres que le site 100autres.org essaie de sortir du silence et de l'oubli».

M. Manceron a également expliqué que «ce qui peut justifier qu'en France, on commence par évoquer le cas de Boumendjel, c'est que c'était un avocat et un brillant juriste, élève d'un professeur de droit très connu, René Capitant, qui avait été ministre du général de



Ph/D. R.

Gaule et quitté son enseignement pour protester contre l'assassinat d'Ali Boumendjel».

Toutefois, l'historien a rappelé que «d'autres personnalités algériennes ont été torturées et assassinées au même moment, lors de la Bataille d'Alger», citant entre autres le président de l'Association des Oulémas algériens, Larbi Tebessi, «qui suscitait, dès les années 1930, l'enthousiasme des Algériens par ses déclarations en faveur d'une Algérie libre du joug colonial où tous ses habitants auraient leur place, quelles que soient leur origine et leur religion».

Rappelant que «des parachutistes français avaient enlevé Larbi Tebessi à son domicile à Alger, le 4 avril 1957, et qu'il n'y eut plus jamais de nouvelles de lui», M. Manceron a estimé que «la famille de cette personnalité

musulmane doit recevoir, elle aussi, les excuses de la France».

## Des forces au sein de l'armée française derrière le blocage des archives

Enchaînant sur la question relative à la levée du secret-défense sur les archives, M. Manceron a relevé que des forces au sein de l'armée française sont derrière le «blocage», signalant qu'il y a aujourd'hui une bataille menée par de nombreux historiens, archivistes et juristes pour s'ériger contre ceux qui «veulent empêcher la libre communication des archives, prévue par la loi, au prétexte d'un processus complexe de «déclassification», document par document, par les institutions qui les ont émis, c'est-à-dire le plus sou-

vent l'armée».

«Encore aujourd'hui, il y a dans l'armée française des forces qui s'opposent à la reconnaissance et à la vérité sur cette page de notre passé. C'est de là que vient le blocage», a-t-il relevé.

Toutefois, a-t-il ajouté, «il y a d'autres forces dans la société française qui demandent la reconnaissance et la vérité sur cette page de notre histoire», soulignant que ces «forces l'emporteront tôt ou tard. J'espère bientôt».

«La demande de reconnaissance et de vérité sur la lutte d'indépendance nationale qui se manifeste actuellement dans la société algérienne, va dans le même sens que ce combat d'une partie de la société française», a-t-il conclu.

L. G.

## Alger / Ouled Fayet Perturbation aujourd'hui de l'alimentation en électricité

**L'ALIMENTATION** en électricité au niveau de la Cité 1018 logements LSP Semrouni, dans la commune de Ouled Fayet (Alger), sera perturbée durant la journée d'aujourd'hui en raison des travaux d'entretien des postes électriques, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction de distribution de Bologhine relevant de la Région de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Cette perturbation de l'alimentation en électricité prévue mardi 26 janvier de 09h00 à 16h00 affectera la Cité 1018 logements LSP Semrouni à Ouled Fayet en partie, a-t-on précisé.

La Direction de distribution de Bologhine met à la disposition de ses clients, pour toute information complémentaire, le numéro de son centre d'appel 3303, pour signaler les désagréments que pourrait occasionner cette coupure de l'alimentation en électricité, a ajouté le communiqué.

R. A.

## Bilan Protection civile

# Deux décès par le monoxyde de carbone en 24 heures dans le pays

**D**eux personnes sont décédées suite à l'inhalation de monoxyde de carbone et trois autres ont été secourues durant les dernières 24 heures dans le pays, indique, hier, un bilan de la Protection civile.

La première personne, âgée de 29 ans, est décédée à son domicile familial situé au centre-ville de la commune de Sougeur (Tiaret), alors que la deuxième, âgée de 35 ans, est morte à l'intérieur d'une habitation sise à la cité 1<sup>er</sup>-Novembre, commune de Dar Chioukh dans la wilaya de Djelfa, précise la même source. La Protection civile est intervenue, également, pour prodiguer des soins de

première urgence à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone et gaz de ville émanant des chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles dans la wilaya d'El Tarf et celle d'Oum El Bouaghi.

Par ailleurs, une fillette âgée de 5 ans est morte carbonisée et trois autres personnes ont subi des brûlures suite à l'explosion d'une bonbonne de gaz, suivie d'un incendie à l'intérieur d'une habitation au lieudit Ait Rahmoune, commune d'Ait Yahia Moussa, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Concernant les accidents de la route, une personne a trouvé la mort et cent autres ont

été blessées suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas.

Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 73 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (32 communes) portant sur la pandémie, 51 opérations de désinfection générale à travers 5 wilayas (20 communes) ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers et ruelles.

Hania Y.

Pétrole

# Le Brent à 55,84 dollars

■ Les prix du pétrole étaient en hausse hier, soutenus tant par les perspectives d'une demande amenée à repartir aux Etats-Unis que par la promesse d'une offre contenue en Irak.

Par Sara B.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars gagnait 0,78 % à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 55,84 dollars. Le baril américain de WTI pour le même mois grimpait dans le même temps de 0,90 % à 52,74 dollars. «Même si la pandémie ne ralentit pas encore, les prix du pétrole ont de bonnes raisons de commencer la semaine avec des gains, grâce à un cocktail de

Maroc

## Un déficit budgétaire de plus de 9,2 milliards de dollars à fin 2020

L'ÉCONOMIE marocaine a subi un choc sans précédent, conséquence des mesures et restrictions prises pour contenir la propagation de la pandémie qui se sont traduites par un arrêt brutal de l'activité économique, a relevé, dimanche, le rapport de situation des charges et ressources du Trésor, publié par le ministère marocain de l'Economie et des Finances. L'exécution de la loi de finances rectificative (LFR) à fin décembre 2020 fait ressortir un déficit budgétaire de plus de 9,2 milliards de dollars (82,4 milliards de dirhams) ou 7,6 % du PIB. Ce résultat a été atteint, malgré un certain nombre de contraintes et de contingences, dans le respect des engagements de l'Etat au titre de la stratégie de soutien des secteurs sociaux et économiques et de relance post-Covid, a précisé le rapport. Malgré la non réalisation de certaines recettes, le taux d'exécution des recettes ordinaires, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, s'est situé à 103 %, a remarqué le ministère. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécution de la LFR a été caractérisée par un effort d'investissement soutenu. En effet, les émissions à ce titre ont atteint un montant 85,9 milliards DH, soit un taux de réalisation de 121,3 %, en augmentation de 18,8 % par rapport à l'année 2019.

R. E.

nouvelles haussières hier matin», a indiqué Bjornar Tonhaugen, analyste.

Première d'entre elles, le programme de relance de 1 900 milliards de dollars porté par le nouveau locataire de la Maison-Blanche, Joe Biden, censé doper l'activité économique et donc la consommation d'or noir outre-Atlantique. Ensuite, des «nouvelles positives sur le front de l'Opep, l'Irak ayant promis de réduire sa production de pétrole en janvier et février pour compenser le dépassement de 2020», a continué le même analyste, évoquant des informations rapportées par Bloomberg.

Par ailleurs, les investisseurs surveillent la situation en Indonésie où les autorités ont saisi hier deux pétroliers, iraniens et panaméens, soupçonnés d'avoir effectué un transfert illégal de brut dans les eaux du pays d'Asie du Sud-Est. S. B.



PHOTO: R.

Changes

## Le dollar avance face à l'euro à la veille d'une réunion de la Fed

Le dollar s'appréciait légèrement face à la monnaie unique européenne hier, dans un contexte plus favorable au risque et à la veille de la première réunion de 2021 de la Réserve fédérale américaine (Fed). Le dollar grappillait 0,21 % face à l'euro, à 1,2146 dollar pour un euro.

Le billet vert navigue cependant à un niveau relativement bas face aux principales devises : l'indice dollar, qui le compare à un panier de monnaies, a touché au début du mois un plus bas depuis mars 2018 et ne s'en est éloigné que très peu depuis.

Mais «le contexte macroéconomique

général favorable ainsi que les espoirs de plan de relance aux Etats-Unis apportent du soutien au billet vert», a expliqué Stephen Innes, analyste. La banque centrale américaine se réunira pour la première fois cette année aujourd'hui et demain, une semaine après l'arrivée à la Maison-Blanche de Joe Biden qui a présenté son programme d'urgence de 1 900 milliards de dollars pour soulager l'économie. Dans l'immédiat, aucune action de la Fed n'est attendue. Les taux sont déjà à zéro, et Jerome Powell a récemment dit que l'institution ferait «savoir au monde en avance» quand le moment de réduire ses

achats d'actifs sera venu. La Banque centrale américaine a, depuis le mois de mars, déployé un nombre inédit d'outils monétaires, et en a même créé plusieurs.

La semaine dernière, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui avait maintenu, sans surprise, ses mesures de soutien monétaire à l'économie.

Sa présidente Christine Lagarde a souligné, jeudi, que l'institution «surveille très attentivement les taux de change», alors que la monnaie unique s'est appréciée de 10 % face au billet vert depuis un an.

Nabila T.

Face au chômage

## L'Arabie saoudite augmente ses investissements intérieurs

Le Fonds d'investissement public (PIF) saoudien compte investir 40 milliards de dollars dans l'économie nationale par an pendant cinq ans, a annoncé, dimanche, le prince héritier au moment où le royaume fait face à une hausse du chômage et à la pandémie de Covid-19.

Ce fonds souverain «va investir au moins 150 milliards de riyals (40 milliards de dollars, 33 milliards d'euros) par an dans

l'économie domestique jusqu'à 2025», a annoncé le prince Mohammed ben Salmene (MBS) dans un discours télévisé diffusé par les médias d'Etat. Le PIF, principal instrument de la politique de diversification de l'économie du pays, envisage de porter ses actifs à 4 billions de riyals (1,07 billion de dollars) et de créer 1,8 million d'emplois directs ou indirects d'ici à 2025, a ajouté le prince hérité.

Le Fonds saoudien s'était

jusqu-là concentré à investir dans des géants de l'économie mondiale, de l'application Uber au constructeur automobile américain Lucid Motors. Le taux de chômage dans le royaume a atteint 14,9 % au troisième trimestre 2020, se rapprochant du taux record de 15,4 % enregistré au deuxième trimestre de l'an dernier, selon les données officielles publiées la semaine dernière. «Les conséquences de la pandémie de Covid-19 conti-

nent d'affecter le marché du travail saoudien et son économie», avait dit la semaine dernière l'Autorité générale saoudienne des statistiques. L'année dernière, le double choc de la pandémie et de l'effondrement des prix du pétrole avait incité le premier exportateur de brut au monde à tripler sa taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et à suspendre une allocation mensuelle pour les fonctionnaires.

Farid Y.

Allemagne

## Le moral des entrepreneurs s'est détérioré en janvier

Le moral des entrepreneurs allemands s'est détérioré en janvier, plombé par le renforcement des restrictions contre la pandémie de Covid-19 dans le pays, selon le baromètre IFO publié hier. L'indicateur, basé sur un sondage mensuel auprès de 9 000 entreprises, et qui donne un avant-goût de l'activité économique, a perdu 2,1 points sur un mois, à 90,1 points. Il repart à la baisse après un rebond surprise en décembre

(+1,3), dont la valeur a été révisée de 0,1 point à la hausse, à 92,2 points. L'IFO fait moins bien que les prévisions des analystes de Factset, qui tablaient sur une baisse de seulement 0,6 point. La composante du baromètre mesurant l'appréciation de la situation actuelle ressort à 89,2 points, contre 91,3 points en décembre. «La deuxième vague de Covid-19 a stoppé pour l'instant la reprise de l'économie allemande», résume Clemens Fuest,

président de l'IFO.

L'Allemagne a prolongé mardi jusqu'à mi février ses mesures de restrictions contre le Covid-19, qui pèsent sur son économie, après une forte reprise cet été.

Les commerces non essentiels sont fermés depuis décembre, après les restaurants, cafés, et lieux de loisirs et de culture depuis novembre. «Les inquiétudes l'emportent, étant donné que le début d'année est difficile pour de nombreuses

entreprises», commente Fritz Köhler-Geib, chef économiste de la banque publique KfW. Si l'industrie résiste (-0,3 points) grâce au dynamisme du marché chinois, les autres secteurs, notamment les services, sont très affectés.

L'indicateur est en chute libre chez les commerçants (-17,5 points à -17,2), tandis que le secteur des services perd 4 points, à -4,4 points. L'Allemagne a vu son PIB plonger de 5 % en 2020, sa

pire contraction depuis la crise financière de 2009, en raison des effets de la pandémie. Pour 2021, le gouvernement s'attend à une reprise de 4,4 %, mais le prolongement de la crise sanitaire pourrait le contraindre à revoir à la baisse cette estimation. Pour faire face à la crise, l'Allemagne a récemment augmenté le plafond maximum d'aides spéciales à 1,5 million d'euros par mois et par entreprise. L. O.

Blida

## Une caravane de solidarité au profit des familles démunies

**PRÈS DE 500** familles des zones d'ombre de Blida bénéficieront d'aides destinées à atténuer leur souffrance notamment en saison hivernale, à travers une initiative du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris, samedi, de son secrétaire général Tahar Lahreche. «Le comité de wilaya du CRA a organisé, dans le cadre de ses missions humanitaires dédiées aux catégories fragilisées, une caravane au profit de 500 familles des zones d'ombre, vivant dans des conditions sociales difficiles, en raison de la faiblesse de leurs revenus», a indiqué M. Lahreche.

Dans sa première étape, cette caravane a permis de prendre en charge 70 familles de la région de Djibissa, une zone très reculée de la commune de Hammam Melouane (Est de Blida). «La caravane effectuera, la semaine prochaine, sa seconde halte à Djebabra, sur les hauteurs de Meftah», a-t-il ajouté.

Une opération similaire ciblera également, selon le SG du CRA, différentes régions reculées classées comme zones d'ombre, à l'instar d'Oued Djer (ouest), la cité Sidi Lekbir (commune de Blida) et d'autres zones de la commune de Bouarfâ (ouest), dont celle de Terab Ahmer.

Ces aides, profitant aux familles notamment pendant l'hiver, sont composées de literie, de produits alimentaires, de désinfectants et de bavettes pour la protection contre le Covid-19, a souligné M. Lahreche. Le secrétaire général du CRA a lancé un appel aux bienfaiteurs en vue de contribuer à cette initiative afin de pouvoir aider le plus grand nombre possible de familles.

Toujours dans le cadre des missions humanitaires du CRA, M. Lahreche a fait part de l'intensification des sorties nocturnes durant cette saison hivernale en vue, a-t-il dit, de «prêter assistance aux personnes sans abri, en leur distribuant des repas chauds et des couvertures, tout en assurant une prise en charge médicale aux personnes la nécessitant».

R. S.

Ressources en eau

## Arezki Berraki à l'écoute des représentants de la société civile de la wilaya d'Ilizi

■ Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a reçu à Alger, en coordination avec le médiateur de la République, Karim Younes, des représentants de la société civile des zones d'ombre de la wilaya d'Ilizi, afin d'écouter les préoccupations des habitants portant essentiellement sur les opérations de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), indique un communiqué du ministère.

Par Aymen N.

Lors de cette rencontre consacrée à l'écoute des préoccupations soulevées et l'examen des meilleurs moyens pour la prise en charge urgente des zones enclavées et frontalières, M. Berraki a relevé l'intérêt suprême accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier du développement des zones d'ombre à travers l'ensemble du territoire national, notamment les régions du Sud, soulignant l'importance des solutions optimales pour le désenclavement et le développement de ces zones, note la source. Le ministre a également donné des instructions pour dépêcher une commission constituée de cadres centraux relevant du secteur des Ressources en eau vers la wilaya d'Ilizi, dans le souci de



s'enquérir de la situation du secteur et de mettre en place un programme urgent, outre la prise en charge des revendications des habitants à travers le

recensement des anciens puits et ceux à l'arrêt pour leur remise en exploitation. Il s'agit également de la réalisation de puits supplémentaires pour créer un

excédent de production et de la dotation de certaines régions de nouvelles pompes, conclut le communiqué.

A. N.

Oran

## Sensibilisation des jeunes à rejoindre le centre de formation de Boufatis

Le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la commune de Boufatis (Oran) organise des sorties de sensibilisation pour inciter les jeunes à rejoindre cet établissement de formation, après avoir constaté «un désintérêt» à s'inscrire à la session prochaine, a-t-on appris, samedi, des promoteurs de cette initiative.

Ainsi, depuis novembre dernier, date d'ouverture des inscriptions de la session prochaine, un faible engouement des jeunes a été constaté, malgré les moyens humains mais aussi les conditions matérielles et péda-

gogiques nécessaires réunis pour assurer une bonne formation, a indiqué Feham Fouad, directeur du centre.

«Les responsables de ce centre, dont les conseillers pédagogiques et les enseignants, ont ainsi pris l'initiative d'effectuer des sorties sur terrain au niveau de la commune et ses zones d'ombre, à l'effet de sensibiliser les jeunes quant à l'importance de la formation pour améliorer les chances d'avoir un emploi ou encore la création d'une entreprise», a-t-il déclaré.

M. Feham a souligné que le centre, l'unique dans la zone de Boufatis, ouvert

depuis près de deux ans, dispose d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et dispense plusieurs spécialités dans différents modes de formation, à l'instar du secrétariat (nouvelle spécialité de la session mars 2021), la couture, la maintenance des équipements du froid, la climatisation, la mécanique et réparation de véhicules légers, le montage sanitaire, l'électricité et la coiffure.

La femme au foyer bénéficiera d'une nouvelle spécialité durant la session de mars prochain, matérialisée dans la couture et l'assemblage des vêtements, a indiqué M. Feham.

Hamida H.

Tissemsilt

## Des aides à plus de 100 familles nécessiteuses

Plus d'une centaine de familles nécessiteuses résidant dans des zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié d'aides en nature, a-t-on appris du commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohammed Gabi. Cette initiative des SMA, inscrite dans le cadre de la 8<sup>e</sup> campagne de solidarité sous le slogan «Un hiver chaud», lancée

samedi, a ciblé des familles démunies résidant dans des zones d'ombre des communes de Beni Chaib, Ammari et Maacem qui ont bénéficié de kits alimentaires, de vêtements d'hiver, de couvertures et de matelas, collectés auprès de donateurs de la wilaya et avec la collaboration de l'association caritative «Ahl El Kheir» d'Alger, a-t-on fait savoir. Cette campagne de solidarité, qui

dure deux mois, porte sur une opération de sensibilisation sur la page des SMA sur les réseaux sociaux et à travers les ondes de la radio régionale de Tissemsilt, appelant les citoyens à collaborer à l'élan d'aide avec des denrées alimentaires, des appareils de chauffage et des médicaments. Le commissariat de wilaya des SMA cible, dans le cadre de cette campagne, plus de 3 000 familles

nécessiteuses dont celles résidant dans des zones éloignées et montagneuses, a-t-on ajouté. Les faoudjs scouts prendront en charge, en collaboration avec les services communaux et les cellules de proximité de solidarité, la distribution chaque semaine d'un lot d'aides collectées au titre de cet élan de solidarité au profit des familles dans le besoin, a-t-on conclu.

Amel O.

El Bayadh

## Des pensions à plus de 4 000 handicapés en 2020

Plus de 4 000 handicapés ont bénéficié de la pension mensuelle des personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya d'El Bayadh en 2020, a-t-on appris du directeur de l'action sociale par intérim. Abdelli Nouredine a indiqué que 2 206 handicapés à 100 % ont bénéficié de la pension mensuel-

le estimée à 10 000 DA, alors que 1 912 autres d'une incapacité de moins de 100 %, d'une allocation de 3 000 DA par mois, soulignant que l'enveloppe financière accordée l'année dernière à cette couche sociale a dépassé 455 millions DA. Au cours de la même période, le secteur de la Solidarité nationale

a pris en charge l'allocation mensuelle pour les malades chroniques, estimée à 3 000 DA dont plus de 3 800 personnes ont bénéficié, pour un budget total de 64 millions DA, selon la même source.

Il a également pris en charge 1 420 familles nécessiteuses à travers les 22 communes de la

wilaya, surtout les zones d'ombre, leur fournissant diverses aides sous forme de couvertures, de matelas et de vêtements, en plus de 1 600 familles qui ont bénéficié du couffin du ramadhan de 10 000 DA, a-t-on rappelé.

Par ailleurs, les quatre centres spécialisés dans la

wilaya d'El Bayadh, dont trois centres pour déficients mentaux et un centre pour sourds-muets, accueillent plus de 220 enfants, en plus de l'inscription de plus de 80 élèves aux besoins spécifiques insérés dans les classes spéciales en milieu scolaire, selon la même source.

F. H.

Pièce de théâtre «Axxam nnegh»

# L'isolement des personnes âgées mis à nu

■ Un mélodrame qui met à nu l'isolement des personnes du troisième âge dans les maisons de vieillesse a été diffusé dimanche sur la chaîne YouTube du TNA.

Par Abla Selles

Intitulée «Axxam nnegh» (notre maison), cette pièce de théâtre, écrite et mise en scène par Okbaoui Cheikh, a été produite à la fin de l'année 2020 par l'association culturelle «Forsane Errok'h» pour les arts de la scène d'Adrar, en collaboration avec le Fonds d'aide à la création artistique et littéraire du ministère de la Culture et des Arts.

Quatre personnes âgées, incarnées par les comédiens Kenza Talbi (Louiza), Sofiane Mihoub (Zouhir), Malek Fellag (Idir) et Hamza Mechmeche (Saber), racontent, en 87 mn, leurs parcours de vie, mettant à nu les raisons qui les ont contraints à l'isolement dans une maison de vieillesse.

Rendu par Amazigh Bouakline, un médecin est mis au défi par la direction de l'établissement d'amener un vent de jeunesse dans la vie devenue pesante des quatre locataires malheureux, se devant de semer en eux l'espoir et l'amour du bien-être, sous peine de démolir l'hospice pour réaffecter

son espace au projet de construction d'une autoroute.

La scénographie, œuvre de Chérif Bencherif, au décor minimaliste fait de pantalons transparents renvoyant aux parcours de vie corrects et réguliers des vieillards abandonnés et quelques accessoires (table, chaises et lit), a été d'un apport concluant au spectacle, créant des atmosphères adéquates à la sémantique de chacune des situations proposées dans un éclairage alternant la pénombre et le plein feu qui a restitué les états d'âme en souffrance des personnages.

Adel Ouahab, concepteur de la bande son, a su illustrer les émotions des comédiens, à travers la reprise d'extraits de chansons nostalgiques renvoyant à l'âge tendre de la jeunesse et quelques chansons festives du patrimoine ou de thèmes rythmiques récurrents exprimant le tourment et le regret, donnant ainsi plus de volume au spectacle.

Originaire d'Adrar, Okbaoui Cheikh, dont les travaux ont plusieurs fois été primés, compte à son actif huit pièces en tama-



zight sur la vingtaine de travaux qu'il a mis en scène, dont «L'amour interdit» (2008), «Le mur» (2013), «Azzouzen» (2015), prix de la meilleure recherche théâtrale au Festival de Babel en Roumanie, ou encore «Jules

César» (2016).

Le TNA, qui continue de diffuser des spectacles sur sa plateforme numérique, est cependant «prêt à accueillir le public dans le strict respect des mesures sanitaires prises contre

la propagation de la pandémie de Covid-19», avec la programmation de «nouvelles productions» déjà diffusées sur la toile, a indiqué son directeur, Mohamed Yahiaoui.

A. S.

## Littérature «Couleurs et douleurs», nouveau livre de Boubakr Kadri

UN NOUVEAU recueil de nouvelles de Boubakr Kadri vient de paraître chez la maison d'édition et de distribution Adliss de Batna, a-t-on appris dimanche auprès de l'auteur. L'ouvrage paru en langue française en 200 pages, contient 23 nouvelles inspirées de faits réels certains vécus par l'auteur lui-même, d'autres par ses proches durant la période allant de 1930 à 1962 dans le douar Taberdga, dans la commune de Chechar (à 55 km au sud de la ville de Khenchela), a précisé à l'APS l'auteur.

Selon M. Kadri, ce recueil évoque la souffrance de la femme dans cette partie du sud des Aurès, l'horrible épidémie de typhus qui avait décimé entre 1945 et 1946 plusieurs milliers d'Algériens, le dentiste traditionnel Lekchich (une sorte de diète ancestrale), des histoires de femmes, la seconde épouse, la neige en été, l'histoire du dernier lion de la région de Taberdga et les tout premiers jours de l'indépendance.

L'auteur confie avoir utilisé dans sa narration 350 termes en langue chaoui se rapportant surtout à des noms de personnes, d'animaux et de lieux.

Boubakr Kadri a indiqué avoir terminé les manuscrits de trois nouveaux ouvrages dont l'un consacré à la place de la Providence divine dans les victoires de moudjahidine sous-armés devant la puissance de feu de l'armée française. M. B.

## Concours de la «Meilleure interprétation théâtrale» Les noms des lauréats dévoilés

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a dévoilé dimanche les lauréats du concours virtuel de la «Meilleure interprétation théâtrale», lancé en juillet 2020 à l'occasion de la célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'Indépendance et la fête de la jeunesse.

Tiziri Benyoucef de Tizi Ouzou et Ahmed Brik Chaouch de Boumerdès ont tous deux été distingués du premier prix pour leurs interprétations de l'un des rôles dans les pièces «Ech'chouhada yaoudoun had el ousboue» et «Hafila Tassir», respectivement.

Le deuxième prix est revenu à Amar

Saber de Tizi Ouzou pour sa reprise de l'un des rôles dans la pièce «Hafila Tassir», alors que la troisième place du podium a été obtenue par Bariza Saidi de Batna pour sa reprise de l'un des rôles dans la pièce «Si Keddour El Mech'hah».

Une vingtaine de candidats inscrits à ce concours, organisé dans le cadre du programme virtuel du TNA qui s'est astreint, à l'instar de tous les autres établissements culturels, au strict respect du protocole sanitaire en vigueur contre la propagation de la pandémie de Covid-19, ont choisi de rendre le rôle de l'un des personnages distribués dans huit pièces qui ont le plus

marqué l'histoire du théâtre algérien.

Issus d'une dizaine de wilaya, les participants (une dizaine) ont envoyé au jury du TNA des enregistrements vidéo dans lesquels ils ont rejoué des extraits des pièces «Si Keddour el mech'hah», «El guerrab wes'salhine», «El Adjwed», «El Bouaboun», «Rih semsar», «Kalou laârab kalou», «Ech'chouhada yaoudoun had el ousboue» et «Hafila tassir».

Les distinctions des lauréats sont dotées des sommes de 100 000 DA pour le premier prix, 60 000 DA pour le deuxième et 30 000 DA pour la troisième place.

M. K.

## Prix Mohammed-Dib

### «La Grande Maison» annonce l'ouverture des candidatures

L'association «La Grande Maison» de Tlemcen a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 8<sup>e</sup> édition du Prix littéraire Mohammed-Dib (2021-2022), a indiqué un communiqué de l'association.

La 8<sup>e</sup> édition sera consacrée au meilleur roman ou au meilleur recueil de nouvelles dans chacu-

ne des trois catégories du Prix : arabe, amazigh et français. L'œuvre doit contenir 100 pages au minimum et doit être publiée pour la première fois auprès d'une maison d'édition algérienne entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 5 janvier 2022.

Les œuvres et les dossiers de candidature doivent être

envoyés avant le 7 janvier 2022 à l'adresse électronique et à l'adresse postale de l'association «La Grande Maison». Les conditions de participation restantes peuvent être consultées sur son site électronique.

Ont été primés lors de la précédente édition, Abdelmounaïm Bensayeh en langue arabe,

Mourad Zimu (langue amazighe) et Mustapha Benfodil (langue française).

Créé en 2001, le Prix littéraire Mohammed-Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues : arabe, amazighe et française.

F. H.

## Journées nationales Tessala du cinéma d'auteur Candidatures ouvertes du 18 au 22 mars

La Coopérative El Halka pour la culture et les arts de Sidi Bel-Abbès a annoncé, sur sa page Facebook, l'ouverture des inscriptions pour participer à la première édition des Journées nationales Tessala du cinéma d'auteur, prévues du 18 au 22 mars prochain.

La Coopérative a fixé la date du 15 février prochain comme date butoir pour la réception des inscriptions de participation à cette

manifestation cinématographique organisée sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts et sous la supervision du secteur culturel de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

A noter que l'événement est ouvert à tous les producteurs amateurs, organismes et courts métrages, indique la même source, précisant que le film produit ne devra pas dépasser 30 minutes.

La commission de sélection des films participants à ces Journées est composée d'experts en cinéma et ses décisions sont irrévocables, lit-on sur la page de la Coopérative.

De surcroît, des récompenses pécuniaires seront remises aux trois premières œuvres qui seront également projetées devant le public en présence des producteurs.

D. R.



Irak

# Après l'attentat de Baghdad, des centaines d'exécutions en attente

■ Les défenseurs des droits humains s'inquiètent d'une possible recrudescence d'exécutions en Irak, la Présidence ayant donné des gages à des Irakiens réclamant des actes forts après l'attentat sanglant de Baghdad.

Par Mourad M.

Un responsable au sein de la Présidence a réaffirmé dimanche que «plus de 340 ordres d'exécution (...) pour des faits criminels ou de terrorisme ont été ratifiés mais pas mis en œuvre jusqu'alors, pouvant entraîner à tout moment des pendaisons dans le pays», l'un de ceux qui appliquent le plus la peine capitale dans le monde.

Ces ratifications ont été très majoritairement le fait de présidents précédents mais, selon ce responsable s'exprimant sous couvert d'anonymat, elles ont «continué» sous le mandat entamé en 2018 de Barham Saleh – connu pour être à titre personnel contre la peine de mort.

Si l'Irak a procédé en 2019 à plus d'une exécution sur sept dans le monde – soit 100 condamnés pendus en un an –, il est coutumier des exécutions dans la foulée d'un attentat ayant choqué l'opinion.

L'ancien Premier ministre Haider al-Abadi a frappé fort en juin 2018 en faisant exécuter treize jihadistes et en publiant pour la première fois les photos des pendaisons, pour calmer les cri-

tiques contre son manque de fermeté après l'assassinat de huit civils par le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Un attentat revendiqué par le groupe jihadiste a fait jeudi 32 morts sur un marché très fréquenté de Bagdad, provoquant un choc inédit chez une population habituée à une relative tranquillité depuis la défaite militaire de l'EI fin 2017 en Irak.

L'annonce de la Présidence est donc, relève Belkis Wille de Human Rights Watch, une nouvelle preuve que «la peine de mort est un outil politique».

«Les dirigeants usent de ce genre d'annonces pour dire aux gens qu'ils agissent pour eux, sans prendre en considération le fait que les procès sont viciés», affirme-t-elle à l'AFP.

De fait, M. Saleh est accusé sur les réseaux sociaux depuis l'attentat de jeudi de ne «pas appliquer les sentences» à l'encontre des prisonniers jihadistes «qui promettent des assauts sur des prisons».

Pris entre une opinion publique réclamant vengeance et des appareils politique, sécuritaire et judiciaire incapables d'arrêter la vague jihadiste, «l'Irak se retrouve toujours avec

des options limitées», explique à l'AFP Ali Bayati, membre de la Commission gouvernementale des droits humains.

«La peine de mort est légale et nous n'avons pas de centre de déradicalisation, alors certains jihadistes transforment les prisons en centre de recrutement», souligne M. Bayati.

«Mais effectivement, nous n'avons pas de garanties claires et transparentes dans le processus d'enquêtes et de procès et les organisations des droits humains ne sont pas autorisées à jouer leur rôle», poursuit-il.

Pour la haute-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU Michelle Bachelet, il y a en Irak «de fréquentes violations des droits à un procès équitable, une représentation juridique inefficace, une trop grande confiance dans les aveux et de nombreuses accusations de torture et de mauvais traitements». Donc l'application de la peine de mort y relève plutôt «de la privation arbitraire de la vie par l'Etat», a-t-elle indiqué fin 2020.

La communauté internationale a mené campagne en novembre 2020 après l'exécution de 21 condamnés, quasiment tous pour «terrorisme», alors que circulaient des informations sur un possible calendrier accéléré d'exécutions.



Aucune exécution n'a été signalée depuis mais toutes ne sont pas annoncées officiellement.

En 2020, l'AFP a eu connaissance d'une trentaine d'exécutions. L'Irak est le quatrième pays qui exécute le plus au monde derrière la Chine, l'Iran et l'Arabie saoudite, selon Amnesty International.

Depuis plusieurs années, les tribunaux irakiens ont ordonné des centaines de peines capi-

tales et de condamnations à perpétuité car le code pénal prévoit une sentence jusqu'à la mort pour quiconque a rejoint «un groupe terroriste», que l'accusé ait combattu ou non dans ses rangs.

Jusqu'ici, aucun des étrangers de l'EI condamnés à mort n'a été pendu mais onze Français et un Belge attendent actuellement leur exécution en Irak.

M. M.



## Commentaire

Droite

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la présidentielle de 2022 se rapproche de plus en plus, à droite il y a toujours aussi peu de candidats crédibles pour représenter Les Républicains. Et si Valérie Pécresse ou Xavier Bertrand sortent un peu du lot, ils ont du mal à susciter l'enthousiasme des électeurs. Pour se distinguer un peu, l'ancien ministre du Travail de Nicolas Sarkozy mise sur la critique d'Emmanuel Macron, pour tenter de se présenter comme un adversaire crédible à même de contrer la politique du gouvernement et surtout d'y apporter une alternative solide. Invité hier matin sur RTL, le président de la région Hauts-de-France, candidat à sa réélection en juin prochain, est revenu sur la sortie polémique du chef de l'État jeudi dernier. «Ce qui va avec la défiance française, c'est une espèce de traque incessante de l'erreur. Nous sommes devenus une nation de 66 millions de procureurs», avait déploré Emmanuel Macron lors d'un déplacement à l'université Paris-Saclay. «Les Français sont des victimes, plutôt que des procureurs», a corrigé Xavier Bertrand. Avant de préciser sa pensée : «Les Français sont victimes du Covid, ceux qui ont perdu des proches, ceux qui ont été malades, ceux qui ont été victimes de l'isolement, nos aînés, les jeunes, les étudiants et pas seulement, ceux qui ont peur pour leur avenir. Ce sont des victimes aujourd'hui», a-t-il affirmé. «Je pense qu'il y a une forme d'incompréhension du président de la République vis-à-vis des Français et aujourd'hui des Français vis-à-vis du président de la République», a poursuivi le président de région. Xavier Bertrand n'a toutefois pas voulu s'attarder sur cette polémique. «On verra tout ça plus tard», a-t-il proposé, alors qu'un troisième confinement semble se profiler en France. «Je ne vois pas comment nous éviterons un reconfinement», a même expliqué le prétendant à la présidentielle. Selon un sondage Harris interactive, Xavier Bertrand ferait pour l'heure office de troisième homme à la présidentielle, jaugé entre 16 et 17 %, derrière Emmanuel Macron (23/24 %) et Marine Le Pen (26/27 %). Cette dernière devance ainsi pour la première fois depuis 2017 le Président français dans les sondages et pourrait être le plus gros obstacle de Bertrand pour la présidentielle, alors que du côté du Rassemblement National l'on rejette de plus en plus l'étiquette d'extrême-droite qui est accolée au parti présidé par Le Pen, préférant se présenter comme un parti de droite ordinaire qui, contrairement aux Républicains, tiendrait une véritable ligne politique de droite. F. M.

## Mineurs coincés en Chine

### Neuf des 10 derniers hommes sont morts

Pas de nouveau miracle en Chine : après avoir remonté la veille 11 mineurs coincés sous terre depuis deux semaines, les secouristes ont constaté hier le décès de neuf des 10 hommes encore bloqués.

Une explosion survenue le 10 janvier dans une mine d'or de Qixia, dans la province du Shandong (est), avait bloqué 22 travailleurs à plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Depuis, la couverture médiatique de l'incident est très importante en Chine et les opérations de sauvetage passionnent les Chinois qui suivent avec angoisse les dernières avancées sur leurs smartphones.

Un homme était déjà décédé sous terre la semaine dernière des suites de ses blessures. Et dimanche, 11 travailleurs ont été extraits vivants, devant les caméras de la télévision nationale.

Mais malgré les «efforts inlassables des sauveteurs, neuf autres mineurs ont malheureusement été découverts morts et leurs corps remontés à la surface», a indiqué, hier, devant la presse Chen Fei, le maire de Yantai – la ville qui administre Qixia.

Les recherches se poursuivent pour retrouver le dernier

mineur coincé sous terre.

Mais l'espoir est mince : il n'a selon toute vraisemblance pas mangé depuis deux semaines, les sauveteurs ne savent pas où il se trouve et ils n'ont pas réussi à entrer en contact avec lui.

L'explosion avait provoqué d'importants dégâts, empêchant les mineurs de remonter à la surface. Grâce à un câble métallique descendu via un conduit creusé dans la roche, les sauveteurs avaient toutefois pu transmettre vivres, médicaments et téléphones au groupe d'hommes qui avait pu être secouru.

Depuis deux semaines, les sauveteurs forment plusieurs conduits afin d'accéder aux mineurs bloqués.

En raison de la dureté des roches souterraines, les secours avaient estimé vendredi qu'au moins 15 jours seraient encore nécessaires pour les libérer. Mais les opérations s'étaient accélérées dimanche.

«Chaque mineur (secouru) fait actuellement l'objet d'une attention particulière et est accompagné d'une équipe médicale dédiée, avec un soutien psychologique», a indiqué le maire de Yantai.

«Quant aux personnes décédées, des équipes de la police

scientifique sont en train d'effectuer des prélèvements ADN afin de confirmer leur identité», a-t-il souligné.

Il a par ailleurs promis de faire la lumière sur le drame dans la mine qui appartient à l'entreprise locale Shandong Wucailong Investment.

«Nous allons accélérer l'enquête sur les causes de l'accident (...) afin de donner le plus rapidement possible aux familles des personnes décédées et à tous des explications satisfaisantes», a souligné Chen Fei.

Les secours avaient perdu un temps précieux juste après l'accident, car il n'avait été rendu public que le lendemain.

Deux responsables de la ville de Qixia – le chef local du Parti communiste et le maire – ont déjà été démis de leurs fonctions suite à ce retard.

La sécurité des mines s'est nettement améliorée au cours des dernières décennies en Chine, tout comme la médiatisation de ces drames. Mais des accidents surviennent encore régulièrement dans le pays, où la réglementation est parfois ignorée. La Chine est le premier producteur d'or mondial, avec 11 % du total extrait à la surface du globe en 2019, selon le Conseil mondial de l'or.





CS Constantine

**Bezzaz : «La situation est difficile mais redressable»**

LE NOUVEAU directeur sportif du CS Constantine, Yacine Bezzaz, a regretté dimanche la mauvaise passe que traverse son équipe en championnat de Ligue 1 de football, mais s'est dit «confiant» quant aux capacités des joueurs à redresser la barre. «Je suis arrivé au moment où l'équipe traverse une mauvaise passe en championnat, nous avons mal entamé la compétition. Mais je reste confiant quant à la possibilité de redresser la barre, d'autant plus que le parcours est encore long pour nous racheter et progresser dans le classement», a indiqué Bezzaz. Le CSC a complètement raté son départ, avec des statistiques inquiétantes : une victoire, quatre

nuls et trois défaites, dont la dernière a été concédée vendredi à domicile face au leader l'ES Sétif (0-1). Le club phare de «Cirta», qui compte un match en moins à disputer en déplacement face au CR Belouizdad, occupe la 16<sup>e</sup> place au classement avec 7 points. «Nous allons profiter du mercato d'hiver exceptionnel (25-31 janvier, ndlr) pour nous renforcer, notamment dans le secteur offensif. Nous aurons droit à deux joueurs», a-t-il ajouté. Concernant la barre technique, dont le poste d'entraîneur est vacant après la démission d'Abdelkader Amrani, l'ancien international algérien a indiqué que le nouveau coach sera connu au courant de la semaine.

ASO Chlef

**Leknaoui nouvel entraîneur**

NADIR Leknaoui est devenu le nouvel entraîneur de l'ASO Chlef, en remplacement de Fodil Moussi, a appris l'APS dimanche auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Leknaoui, qui s'est engagé pour un contrat renouvelable jusqu'à la fin de la saison, avait débuté la saison sur le banc du NA Hussein-Dey, avant de jeter l'éponge il y a trois semaines, en raison des mauvais résultats concédés par le club

algérois. Fodil Moussi ne va pas quitter la formation chélifienne, puisqu'il a été maintenu par la direction pour occuper le poste d'entraîneur-adjoint, précise la même source. L'ASO Chlef reste sur une défaite concédée vendredi dernier en déplacement dans le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0). Au terme de la 9<sup>e</sup> journée, le club chélifien pointe à la 10<sup>e</sup> place au classement avec 13 points, à trois longueurs du podium.

Mondial 2021 de handball

**L'EN boucle sa participation par une défaite face à la Suisse**

LA SÉLECTION algérienne de handball a concédé une nouvelle défaite au Mondial-2021 qui se déroule en Egypte, en s'inclinant, dimanche au Caire, face à son homologue suisse sur le score de 24 à 27 (mi-temps 13-15), à l'occasion de la 3<sup>e</sup> et dernière journée du tour principal (Gr. III). Au début de la rencontre, les «Verts» ont fait jeu égal avec les Helvétiques, jusqu'à la 9<sup>e</sup> minute de jeu qui a vu la Suisse prendre l'avantage pour la première fois (6-5). Les joueurs du sélectionneur français Alain Portes ont multiplié les fautes, ce qui a permis à la Suisse de creuser l'écart (11-8), au terme de la 20<sup>e</sup> minute. Pis, l'attaque algérienne, qui a bien débuté le match, a subitement marqué le coup, se trouvant incapable de marquer le moindre but pendant neuf minutes, face à une équipe suisse qui montait en puissance au fil des minutes. Mustapha Hadj Sadok et Ayoub Abdi ont été les joueurs les plus efficaces lors du premier half, en inscrivant trois buts chacun. Après la pause, la suprématie de la Suisse a été largement perceptible, aidée par un manque d'efficacité flagrant de l'équipe nationale devant les buts, avec seulement trois buts marqués en l'espace de 13 minutes. La Suisse, menée par son buteur attitré Andy Schmid, auteur de 9 réalisations lors de cette rencontre, a creusé l'écart jusqu'à cinq buts, au terme de la 45<sup>e</sup> minute. Les coéquipiers d'Ayoub Abdi, meilleur marqueur algérien (6 buts), ont essayé de réduire l'écart lors des dix der-

nières minutes, parvenant même à revenir à deux buts (26-24) lors de la 59<sup>e</sup> minute, mais les Suisses ont su préserver tranquillement leur avantage pour finir le match avec trois buts d'écart (27-24). C'est la cinquième défaite de suite du Sept algérien lors de ce tournoi mondial, après celles essuyées face à l'Islande (24-39), au Portugal (19-26), à la France (26-29) et à la Norvège (23-36), contre une seule victoire devant le Maroc (24-23). Dans les deux autres matchs du Gr. III, l'Islande affronte son voisin la Norvège (18h00), alors que la France défiera dans la soirée le Portugal (20h30).

Ligue I (10<sup>e</sup> journée)

**L'Entente pour confirmer**

■ Le leader de la Ligue I de football, l'Entente de Sétif, tentera de confirmer sa solidité avec la réception aujourd'hui de l'O Médéa pour le compte de la neuvième journée du championnat. Vainqueur lors de la précédente journée à l'extérieur de ses bases face au CSC, l'Aigle Noir tentera d'aligner trois autres points qui lui permettront de consolider sa position de leader de la Ligue I.



Les Sétifiens veulent un autre succès

Par Mahfoud M.

T outefois, les Sétifiens doivent faire très attention à cette équipe de Médéa, qui même si elle est touchée mentalement après l'incendie du siège du club, souhaite continuer sur sa lancée après un départ en fanfare. Les poulains d'El Kouki doivent donc être sur leurs gardes s'ils souhaitent enregistrer un autre succès. De son côté, le Mouloudia d'Alger aura un déplacement périlleux à effectuer, étant donné qu'il se rend à Tlemcen pour croiser le fer avec le WAT. Accroché à domicile par l'ASAM, le doyen des clubs algériens se doit de se ressaisir pour rester dans la course au titre. Le CR

Belouizdad, lui, reçoit l'USM Bel-Abbès et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, d'autant plus que les gars de Laâkiba souhaitent aussi se reprendre et revenir à hauteur de l'ESS. La JS Kabylie, qui va très fort ces derniers temps, sera à la recherche d'un troisième succès de suite en donnant la réplique au NC Magra, auteur d'un nul face au NAHD lors de la précédente journée et qui logne aussi la victoire pour sortir du tunnel et quitter la dernière place du classement. L'AS Aïn M'lila, qui a réussi le nul face au MCA, affronte le RC Relizane qui est déterminé à décrocher un autre succès at home. Le choc de la journée se jouera à Bologhine entre l'USM Alger et le MC Oran, avec un léger avan-

tage pour les Rouge et Noir qui feront tout ce qui est en leur pouvoir pour revenir en force. Pour ce qui est des autres matchs, ils devraient revenir aux équipes locales, sauf surprise, d'autant plus que le championnat de cette saison reste indé-

M. M.

**Le programme :**

Mardi 26 janvier 2021 :	
JSMS-NAHD	(14h30)
NCM-JSK	(14h30)
ASAM-RCR	(14h30)
CRB-USMBA	(14h30)
USB-CABBA	(14h30)
ESS-OM	(15h)
ASO-PAC	(15h)
USMA-MCO	(15h)
JSS-CSC	(15h)
WAT-MCA	(15h)

Tournoi de l'UNAF (U17)

**La sélection accrochée par la Tunisie mais se qualifie pour la CAN**

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a validé son billet pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, grâce au match nul décroché dimanche face à la Tunisie 1 à 1 (mi-temps : 0-0), au stade du 5-Juillet d'Alger, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF). Avec un seul changement apporté par le coach national Mohamed Lacete, par rapport au premier match face à la Libye (3-2), avec l'incorporation de l'ailier Yanis Beghdadi (Stade de Reims/France) à la place de Zaimache Rafik Moataz (Paradou AC), l'équipe nationale a affiché d'emblée ses intentions offensives en pressant l'adversaire dans son camp. La première occasion de la partie a été algérienne. Le sociétaire de Lyon (France), Lagha Yanis, en pleine surface de réparation, a raté de peu le cadre (14'). Les coéquipiers du capitaine Malek Mohamed ont reculé d'un cran par la suite, laissant l'initiative aux «Aiglons», mais

sans pour autant constituer un danger sur le portier algérien de l'USM Alger, Hamza Boualam. Très solide, la défense algérienne, menée par Anis Ouchauouche, a été impériale face aux assauts des Tunisiens, en manque d'inspiration. Il a fallu attendre la 44<sup>e</sup> minute pour assister à la première occasion côté tunisien. Raki Aoueni a vu son tir passer juste à côté du poteau gauche. En seconde période, aucune occasion franche n'a été enregistrée de part et d'autre durant le premier quart d'heure. Alors que la Tunisie voulait surprendre la défense algérienne, c'est plutôt l'Algérie qui a trouvé la faille grâce à Zuliani Edhy Yvan (70'), en profitant d'une mauvaise passe d'un défenseur tunisien à son gardien. Courant derrière le score, la Tunisie est parvenue à remettre les pendules à l'heure à la 90<sup>e</sup> minute de jeu par l'entremise de Youssef Snana. Face au pressing haut de la Tunisie lors des derniers instants de la partie, la défense algérienne a tenu

bon jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre égyptien Mohamed Amine Omar. Pour rappel, le tournoi de l'UNAF s'est déroulé sous forme de mini-championnat avec la participation de trois sélections : Algérie, Tunisie et Libye. Seul le premier s'est qualifié pour la prochaine CAN-2021. La dernière participation de l'Algérie à la CAN des U17 remonte à 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1). L'Algérie rejoint ainsi à la CAN-2021 le Maroc (pays hôte), le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés, à l'issue des qualifications zonales. Avec cette qualification, l'équipe nationale des U17 sauve l'honneur des jeunes sélections algériennes, moins d'un mois après l'élimination des U20, lors du tournoi de l'UNAF disputé à Tunis.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

France/Covid-19

## L'Institut Pasteur arrête son principal projet de vaccin faute d'efficacité

L'INSTITUT Pasteur à Paris a annoncé, hier, qu'il arrêterait le développement de son principal projet de vaccin contre le Covid-19 car les premiers essais ont montré qu'il était moins efficace qu'espéré, selon les médias.

Le laboratoire Sanofi avait annoncé en décembre que son vaccin avait pris du retard et ne serait prêt que fin 2021, en raison de résultats moins bons qu'attendu.

Dans le cas du vaccin de Pasteur, «les réponses immunitaires induites se sont avérées inférieures à celles observées chez les personnes guéries d'une infection naturelle ainsi qu'à celles observées avec les vaccins autorisés contre le Covid-19», a expliqué l'Institut pour justifier sa décision de mettre fin à son projet.

Le vaccin de l'Institut Pasteur utilisait comme base le vaccin contre la rougeole, adapté pour combattre le Covid-19.

Pour le concevoir et le distribuer, l'Institut de recherche français s'était allié au laboratoire pharmaceutique MSD (nom du groupe américain Merck hors des Etats-Unis et du Canada). MSD avait en effet racheté l'an dernier la société de biotechnologie autrichienne Themis, avec laquelle Pasteur travaille depuis plusieurs années sur l'élaboration de différents vaccins, dont celui contre le Covid-19.

Les essais de phase 1 (le premier stade des essais sur l'humain) avaient commencé en août dernier. L'Institut Pasteur a précisé qu'il poursuivait ses travaux sur d'autres projets de vaccin contre le Covid, à un stade toutefois préliminaire.

«Le premier, administrable par voie nasale, est développé avec la société de biotechnologie TheraVectys, issue de l'Institut Pasteur et spécialisée dans la mise au point de vaccins. Le second est un candidat vaccin à ADN», a indiqué Pasteur. Ces deux projets «sont aujourd'hui en phase préclinique», c'est-à-dire qu'aucun essai n'a encore été mené sur des humains.

En outre, cet arrêt «ne remet pas non plus en cause la poursuite des autres projets de recherche vaccinale menés en partenariat avec Themis/Merck-MSD, basés sur le vaccin contre la rougeole», précise l'Institut, selon lequel des recherches sont en cours pour utiliser cette technologie contre

d'autres maladies infectieuses (fièvre de Lassa, chikungunya).

### Situation «inquiétante» en France

La France traverse un «moment inquiétant» face à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) qui devrait nécessiter des mesures plus strictes, dont la date de mise en œuvre dépendra des données reçues dans les tout prochains jours, a déclaré, hier, la présidente de la Haute Autorité de santé (HAS), Dominique Le Gulludec. Ces données, attendues aujourd'hui ou demain, porteront à la fois sur l'impact du couvre-feu à 18h00 élargi à toute la France depuis le 16 janvier et sur la présence de nouveaux variants du SARS-CoV-2 plus transmissibles.

Un conseil de défense sanitaire est programmé demain mais aucune décision sur un troisième confinement, que le président du conseil scientifique Jean-François Delfrassay a jugé «probable», dimanche à l'antenne de BFMTV, n'est encore prise, ont assuré plusieurs ministres hier matin.

A la question de savoir si le gouvernement attend ces données «pour savoir si on boucle cette semaine ou la prochaine», Dominique Le Gulludec a répondu sur France Inter : «Exactement».

«On attend de voir comment se passe la montée des cas dans les réanimations, la montée des décès et deuxièmement la proportion de variant anglais (...) Je ne crois pas que le gouvernement sait aujourd'hui», a-t-elle précisé.

«C'est un moment inquiétant. Nous sommes tous inquiets puisque nous savons que ce variant anglais va arriver et plus il arrivera sur une situation épidémique déjà élevée, une circulation du virus élevée, pires seront les conséquences», a dit la présidente de la HAS.

«On va le savoir très vite (si on est au début de la courbe exponentielle). C'est grâce à cette montée en quinze jours qu'on va pouvoir prévoir le reste», a déclaré Dominique Le Gulludec.

La France a enregistré dimanche 18 436 nouveaux cas de contamination par le coronavirus SARS-CoV-2 en 24 heures et 172 décès supplémentaires dans les hôpitaux, montrent les chiffres publiés par les autorités sanitaires.

M. L.

## Jusqu'ou ira la chute du dinar?



Djalou@hotmail.com

Un nouveau P-DG aurait été désigné

## Vers le dénouement de la crise à l'Eniem

■ Le nouveau patron serait un ancien cadre de l'Eniem, exerçant au niveau du groupe.

Par Hamid M.

La crise qui secoue l'Entreprise nationale des industries électroménagères (Eniem) depuis plus de deux mois serait sur le point de connaître un premier dénouement, avons-nous appris de sources concordantes. Un nouveau président-directeur général

prendrait ses fonctions en remplacement de l'actuel, décrié par les travailleurs au point de faire de son départ leur principale revendication pour reprendre le travail à la fin du mois de chômage technique décidé par le conseil d'administration en décembre de l'an dernier. Le nouveau patron serait un ancien cadre de l'Eniem, exerçant au

niveau du groupe, selon nos sources. A rappeler que les travailleurs de l'Eniem ont une nouvelle fois marché dimanche, du siège de l'entreprise, sis à Oued Aissi, jusqu'à la wilaya, pour réitérer leurs revendications, dont le départ de l'actuel P-DG ainsi que le règlement de la crise financière de leur entreprise.

H. M.

Des instructions urgentes pour y remédier

## Actes de sabotage au site de Tazoult

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a instruit, dimanche, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc) à l'effet d'«intervenir en urgence pour remédier aux actes de sabotage constatés au niveau du site archéologique de Tazoult dans la wilaya de Batna», indique un communiqué du ministère. Suite aux actes de sabotage au niveau du site archéologique de Tazoult, dans la wilaya de Batna, sous forme de gribouillis sur ses murs, la ministre a donné des instructions à l'Ogebc en vue de «poursuivre en justice les auteurs de ces actes et prendre des mesures juridiques coercitives à l'encontre de chaque coupable», précise la même source. La ministre a appelé les services du ministère à travers les wilayas à «la prudence et à la sécurisation et à la protection des sites archéologiques», ajoute la même source. Cet acte de vandalisme confirme, selon elle, «le manque de surveillance indispensable dans ces sites, d'où la nécessité

de dépêcher une commission d'inspection pour enquêter sur le sujet». M<sup>me</sup> Bendouda a rappelé que le sabotage des sites archéologiques «est un crime impardonnable et leur altération par des gribouillages et des ratures ou par la destruction (...) est un acte susceptible d'hypothéquer l'avenir des générations futures et d'altérer les caractéristiques de l'histoire exceptionnelle

et séculaire de notre pays». Prenant cette agression au sérieux, le ministère de la Culture et des Arts appelle l'ensemble des concernés parmi la société civile et les chercheurs, «à se mobiliser pour protéger les sites et les monuments archéologiques et à signaler sans hésitation toute atteinte ou tout acte suspect à leur rencontre».

G. H.

Yahia Moussa (Tizi Ouzou)

## Une fille de 11 ans trouve la mort dans un incendie domestique

UNE FILLE de 11 ans est décédée dimanche soir dans l'incendie d'une maison au village Ath Rahmoune, dans la commune d'Ath Yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, trois autres personnes, un homme (41 ans) et deux filles âgées 8 et 12 ans, grièvement blessées et en état de choc, ont été évacuées vers l'hôpital de Boghni. L'une des blessées a été transférée vers l'hôpital des grands brûlés de Draria, alors qu'une autre a été hospitalisée au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou. A l'origine du drame, selon des sources locales, l'explosion d'une bonbonne de gaz butane qui a provoqué l'incendie, causant des dégâts matériels, à savoir la destruction des effets vestimentaires, de la literie et des appareils électroménagers.

H. M.